



ECOLE DE MUSIQUE D'HERMANCE



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nous remercions la commune d'Hermance qui continue à nous soutenir financièrement. En effet, c'est grâce à cette aide que nous pouvons vous offrir des tarifs avantageux pour tous.

TARIFS 2024-2025 (POUR L'ANNÉE SCOLAIRE)

Eveil musical 4-5 ans	Fr. 460.-
Formation musicale (30 min) + Atelier (1h) (dès 6ans)	Fr. 500.-
Formation instrumentale (30min) (+ F.M. obligatoire)	Fr. 580.-
Formation instrumentale (45min) (+ F.M. obligatoire)	Fr. 870.-
Formation musicale adulte (Si 4 inscrits minimum)	Fr. 550.-
Formation instru. seule (30min) (après 4 ans de FM min)	Fr. 600.-
Formation instru. seule (45min) (après 4 ans de FM min)	Fr. 1000.-
Formation instru. seule (60min) (après 4 ans de FM min)	Fr. 1 370.-
Atelier musique actuelle (60min) (Si 4 inscrits minimum / 3 ans d'instrument minimum)	Fr. 500
Location instrument (gratuit si participation à l'UIH)	Fr. 115.-

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Retour par mail du bulletin ci-joint avant le Vendredi 1 septembre 2024
- Règlement de la scolarité.
- Signature du règlement intérieur de l'EMH



Toute inscription ne sera définitive qu'après réception de ce bulletin dûment rempli, du paiement d'au moins 50% des frais de scolarité et de la signature du règlement intérieur de l'EMH

Pour tout complément d'information:

- Direction : Carré Anaïs.
- E-mail : ecole.uih@gmail.com
- Téléphone : +33 6 83 02 40 76
- BP: Rue du Nord 44, 1248 Hermance



Je soussigné(e):

Adresse:

.....

.....

Téléphone 1:

Téléphone 2:

E-mail:

Signature:

ÉLÈVE 1

Nom:

Prénom:

Né(e) le :

Scolarisé(e) à :

Classe :

Instrument:

Cours choisis:

- Eveil musical
- Formation musicale + Atelier seul
- Formation musicale et instrumentale (30min) 6/8ans 9/12ans
- Formation musicale et instrumentale (45min) 9/12ans Ados
- Formation instrumentale seule : 30 min. 45min. 60min
- Formation musicale adulte
- Atelier musique actuelle

ÉLÈVE 2

Nom:

Prénom:

Né(e) le :

Scolarisé(e) à :

Classe :

Instrument:

Cours choisis:

- Eveil musical
- Formation musicale + Atelier seul
- Formation musicale et instrumentale (30min) 6/8ans 9/12ans
- Formation musicale et instrumentale (45min) 9/12ans Ados
- Formation instrumentale seule : 30 min. 45min. 60min
- Formation musicale adulte
- Atelier musique actuelle

E	M	H

CALENDRIER

- Rentrée de l'EMH: Lundi 02 septembre 2024
- Vacances d'automne: du lundi 21 octobre 2024 au vendredi 25 octobre 2024
- Vacances de Noël: du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 03 janvier 2025
- Vacances de février: du lundi 24 février 2025 au vendredi 28 février 2025
- Vacances de Pâques: du vendredi 18 avril 2025 au vendredi 2 mai 2025
- Pont de l'Ascension: jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025
- Fin de l'année scolaire à l'EMH: Dimanche 8 juin 2025



34 cours dispensés sur l'année scolaire 2024-2025

L'école de musique d'Hermance est une école associative soutenue par la commune d'Hermance.

Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés dans leur domaine et pédagogues.

A travers le parcours qu'elle propose, elle favorise l'épanouissement des élèves, développe leur sensibilité et participe activement à la vie culturelle de la commune.

FORMATION MUSICALE



- Cours dispensés dès 7 ans
- Durée des cours : 45 min de FM seul en première année puis 45 min de FM + 30 min d'orchestre Junior / semaine dès la deuxième année.

Ces cours permettent aux élèves d'acquérir les notions de langage et de culture musicale indispensables pour une pratique autonome de leur instrument, tout en proposant une mise en pratique active de la musique à travers la pratique collective



Ce cours est obligatoire durant 4 années.

Un contrôle continu à lieu chaque trimestre et sert de référence pour le passage dans le degré suivant.



PRATIQUE D'ENSEMBLE

La pratique d'ensemble est un apprentissage et un objectif essentiel de la pratique musicale. De ce fait elle est obligatoire.

- Orchestre junior: Partie intégrante et obligatoire pour tout élève inscrit en formation musicale dès la deuxième année, il est également ouvert aux élèves plus avancés. Cet ensemble proposera divers projets et aura l'occasion de se produire plusieurs fois en public au cours de l'année.
- Les ateliers forment les élèves à la pratique d'ensemble tout développant leur créativité (improvisation, création..)
- Union instrumental d'Hermance: Gratuit pour tous les élèves inscrits en formation instrumentale, dès la 4ème année de pratique. L'orchestre s'adresse également aux musiciens, enfants, adolescents et adulte, ne suivant pas ou plus de cours à l'EMH. Ils peuvent ainsi, sous réserve d'un niveau suffisant, intégrer un ensemble musical et pratiquer la musique dans une ambiance amicale et conviviale.

FORMATION INSTRUMENTALE



- Possible dès la première année de formation musicale
- Durée des cours : 30 min à 60 min / semaine (selon le degré)
- Les cours sont en principe individuels mais une pédagogie de groupe peut être proposé dans certains cas
- Cours ouverts aux adultes souhaitant apprendre un instrument.
- Instruments enseignés: Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Tuba et Euphonium, Percussions, Trompette, Trombone, Guitare et Guitare basse, Piano.
- Préparation à l'Option Musique de la Maturité.



Un examen pratique à lieu à la fin de chaque année scolaire. La participation des élèves à celui-ci est obligatoire.

ÉVEIL MUSICAL

- Cours dispensés dès 4 ans
- Durée des cours : 30 min / semaine

L'enfant est, depuis son plus jeune âge, sensible à la musique.

Ce cours lui propose de découvrir et de développer ses aptitudes musicales sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle. Les enfants bénéficient d'un éveil musical fondé sur une pédagogie active, ludique et vivante.

Pour aider les enfants dans le choix de leur instrument, l'EMH leur propose de participer gratuitement à deux cours d'essai lors de leurs première année de formation musicale ou durant leur dernière année d'éveil musical (6ans).

Les élèves ayant choisit leur instrument devront acquérir un instrument (location ou achat) dès le début des cours.

L'UIH peut louer, à l'année, des instruments dans la limite de leur stock disponible.

La location peut également se faire auprès de magasins spécialisés.

Il est recommandé d'acheter un instrument à partir de la 2ème année de pratique musicale.